



TITRE PROFESSIONNEL COMPTABLE ASSISTANT (TP CA)



LIEU DE LA FORMATION

CENTRE TERTIAIRE
362 BOULEVARD DU CHEMIN CREUX
40000 MONT DE MARSAN

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public

PRÉ-REQUIS

Niveau 3 ou/et avec une expérience professionnelle significative en comptabilité

DÉBUT DE LA FORMATION

Tout au long de l'année

DÉTAILS DATE DE LA FORMATION

Nous consulter

MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Compte personnel de Formation CPF
- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- CPF transition Professionnelle (ex CIF)
- Financement France Travail
- Financement personnel
- Formation en alternance
- Plan de développement des compétences
- PRO-A (ex Période de PRO)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir et développer les compétences et techniques requises pour valider le Titre professionnel Comptable Assistant de niveau 4 et être en capacité d'assurer les travaux courants de comptabilité et de bilan.

CONTENU DE LA FORMATION

CCP1 Assurer les opérations comptables au quotidien

Assurer la gestion administrative et comptable des clients
Assurer la gestion administrative et comptable des fournisseurs
Assurer la gestion administrative et comptable des opérations de trésorerie

CCP2 Préparer les opérations comptables périodiques

Assurer la gestion administrative, comptable et fiscale de la déclaration de TVA
Assurer la gestion des variables et paramètres de paie
Présenter et transmettre des tableaux de bord

CCP3 Participer aux opérations comptables de fin d'exercice

Traiter les immobilisations et les valeurs mobilières de placement
Traiter les stocks, créances et dettes d'exploitation
Traiter les emprunts et l'affectation du résultat

[RNCP37121](#)

CONDITIONS DE FORMATION

Parcours individualisé : le nombre d'heures est ajusté en fonction du positionnement et le rythme de la formation en fonction de la mesure de financement.

CPF PTP : prise en charge par Transitions Pro Nouvelle Aquitaine à hauteur de 13€/heure de formation.

Apprentissage : le coût de la formation (selon barème France Compétences) est pris en charge entièrement par l'OPCO auquel adhère l'entreprise signataire du contrat, pour un montant annuel défini par les branches professionnelles.

Contrat de Professionnalisation : Financement sur la base des niveaux de prise en charge définis annuellement par la branche professionnelle dont relève l'entreprise de l'employeur. Coût pour l'entreprise à partir d'un montant forfait de 9,15 €/heure de formation.

Autres mesures, nous consulter.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

• Evaluation

Le titre professionnel est composé de trois blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP) qui correspondent aux activités précédemment énumérées. Mise en situation professionnelle (4 heures), entretien technique (20 minutes) et entretien final (20 minutes - échange sur dossier professionnel inclus). Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Éducation)

• Validation

Obtention totale ou partielle du Titre professionnel Comptable Assistant de niveau 4

VOS CONSEILLERS DE L' AGENCE DES LANDES

Serge PETRAU
Conseiller en Formation
Professionnelle Agence des
Landes
serge.petrau@greta-cfa-
aquitaine.fr
05 58 05 65 63
06 07 97 17 94

Linda BOSSARD
Assistante Commerciale
servicecolandes1@greta-cfa-
aquitaine.fr
05 58 05 65 65



TITRE PROFESSIONNEL COMPTABLE ASSISTANT (TP CA)



CONDITIONS D'ADMISSION

Dossier de candidature, entretien et tests de positionnement (avant l'entrée en formation)

PROFIL DES INTERVENANTS

Formateurs du GRETA-CFA Aquitaine du pôle Comptabilité – Gestion – Gestion sociale
Intervenants professionnels de la fonction comptabilité et paie

VOS CONSEILLERS DE L'AGENCE DES LANDES

Serge PETRAU
Conseiller en Formation
Professionnelle Agence des
Landes
serge.petrau@greta-cfa-
aquitaine.fr
05 58 05 65 63
06 07 97 17 94

Linda BOSSARD
Assistante Commerciale
servicecolandes1@greta-cfa-
aquitaine.fr
05 58 05 65 65